

## Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

✓ REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 756 /2024

Annaba le, 11/11/2024

Monsieur Drici yahia

Cité Charef 02 Bouteldja – El TARF-

OBJET : Mise en demeure N°02 Pour retard Execution des Travaux.

Projet : Travaux Câble FO Pour Modernisation Klibet (LAS)

Réf contrat : 03/AT/DOT23/SDFS/DAL/SM/2024 du 29/02/24

Bon de commande N° : 208 du 12/08/2024, ODS N° : 255 du 12/08/2024.

Monsieur ;

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise, et suite une visite de vérification effectuée en date du 11/11/2024, il a été constaté que les travaux ne sont pas encore achevés et le délai accordé est écoulé.

A cet effet, je vous mets en demeure pour la deuxième fois afin de procéder à l'achèvement des travaux dans un délai de 08 jours à partir de la date de la présente lettre et de renforcer le chantier en moyens humains et matériels pour palier au retard enregistré, faute de quoi, des procédures administratives seront entamées à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles.



Directeur Opérationnel Annaba  
Par *Intérim*

Signé:

**AMROUN Jied**